

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—
PRIMATURE



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)

FICHE DE COMMUNICATION

**CADRE HARMONISÉ D'ANALYSE ET D'IDENTIFICATION
DES ZONES À RISQUE ET DES POPULATIONS EN
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU
SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST (MARS 2023)**



SOMMAIRE

1. La consommation alimentaire	3
2. L'évolution des moyens d'existence	3
3. Résumé des facteurs déterminants de dangers et vulnérabilité	4
4. Facteurs limitant de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë	5
5. Principaux résultats de l'analyse.....	7
6. Méthodologie de l'analyse	7
7. Difficultés rencontrées dans l'analyse	8
8. Recommandations	9



1. La consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages en période courante (mars-avril-mai) est satisfaisante. Dans trente-quatre (34) départements les ménages ont une consommation alimentaire en phase minimale. Cette situation est liée à l'impact positif de la disponibilité sur la consommation alimentaire.

Par contre, dans les départements où la consommation alimentaire est en phase sous-pression, on constate que la disponibilité et l'accessibilité ont des impacts négatifs sur la consommation alimentaire.

La baisse de la production agricole dans certaines localités et la hausse des prix des denrées de base observée depuis un certain moment au niveau national, expliquent cette situation.

En période de soudure (juin-juillet-août), en raison de l'épuisement des stocks, la mauvaise campagne agricole dans certains départements et la hausse des prix des denrées de base, on pourrait assister à une dégradation de la consommation alimentaire des populations.

L'apparition de déficit de survie sévère dans les départements de Bambey, Diourbel, Fatick, Kolda, Linguère, Kanel, Matam, Podor, Goudomp, Sédhiou, Bakel, Louga, Kébémér, et toute la région de Kédougou, serait également la cause de cette situation. Dans ces départements, les indicateurs du HEA sont en crise, tandis que dans la région de Kédougou il est en urgence. Les déficits de survie et de protection des moyens d'existence touchent les catégories de ménages très pauvres et pauvres. Les difficultés alimentaires pourraient commencer très tôt, entre avril et mai.



2. L'évolution des moyens d'existence

En situation courante, la majorité des ménages a développé des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence de stress. L'évolution des moyens d'existence (EME) est en sous-pression dans trente-neuf (39) départements, soit plus des 2/3 des départements analysés. On compte trois (03) départements dans lesquels l'EME est en crise et 03 autres où elle est en minimale.

Dans les départements où l'EME est en sous-pression ou en crise, au moins 40% des ménages ont développé des stratégies d'adaptation de stress, consistant à vendre plus d'animaux que d'habitude, réduire les dépenses de santé et/ou d'éducation, réduire les dépenses de soutien à la production agrosylvo-pastorale et halieutique, emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture.

Cette proportion dépasse les 80% dans les départements de Fatick, Kébémér, Kédougou, Linguère et Rufisque.

Concernant les départements dans lesquels l'EME est en phase crise, ce résultat s'explique par les impacts négatifs moyens des facteurs contributifs disponibilité, utilisation et stabilité sur l'EME bien que l'indice des stratégies d'adaptation soit en phase sous-pression.

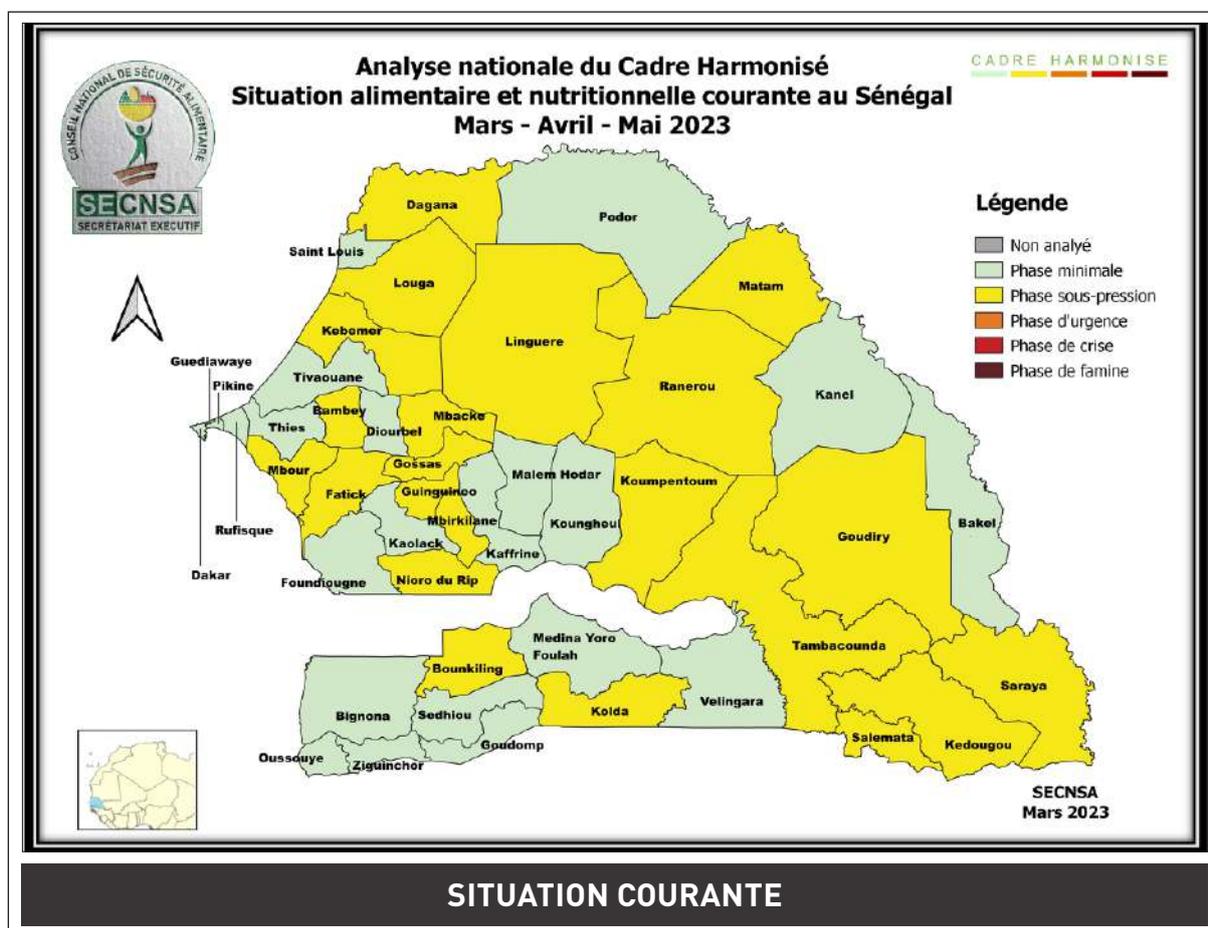
Cette situation est due à la dégradation de l'accès (hausse des prix des denrées de base) et de la disponibilité alimentaire.

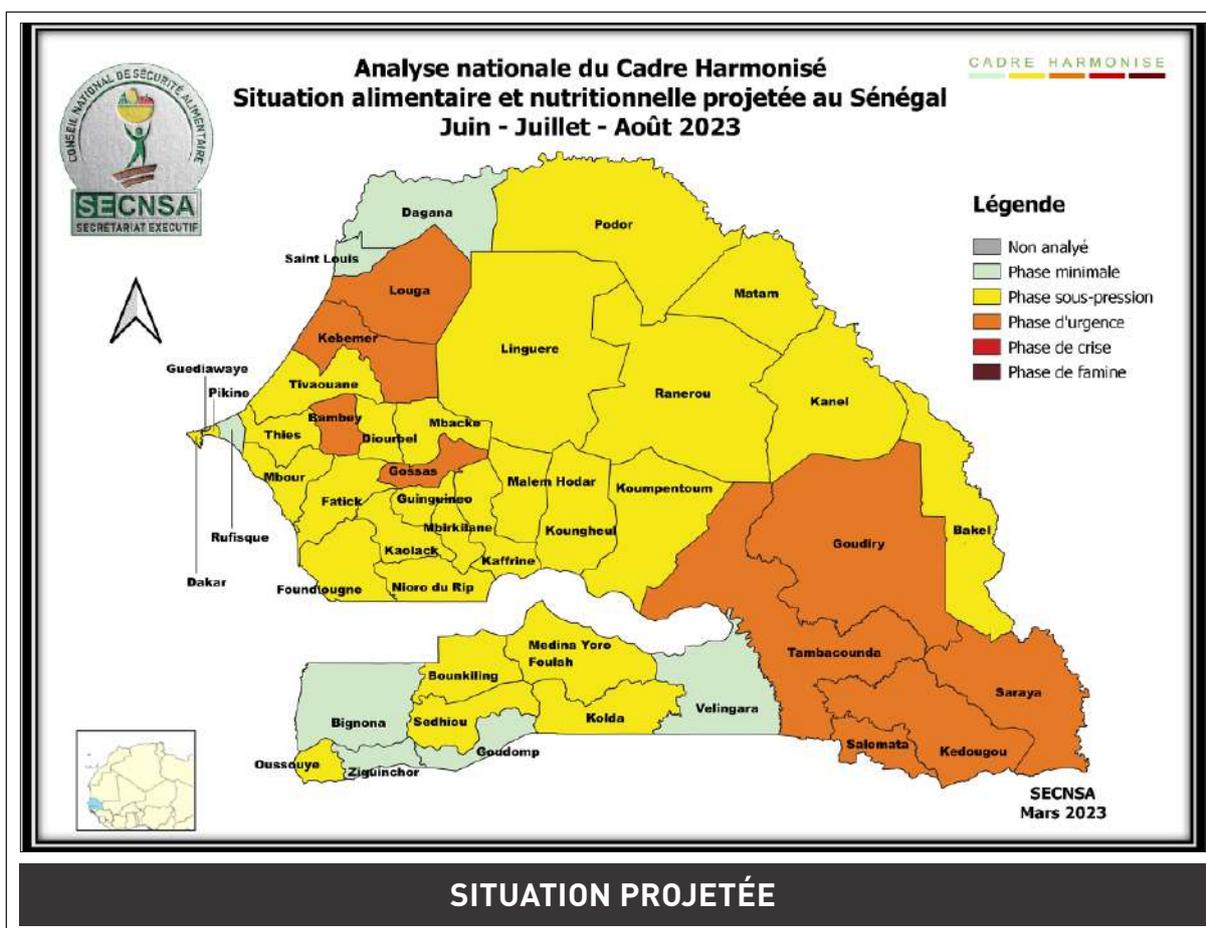
En période projetée, la situation pourrait s'aggraver avec une détérioration des moyens d'existence. En effet, le nombre de départements avec une EME en phase crise passent de 03 à 06. Il s'agit de Bambey, Kédougou, Saraya, Kébémér, Louga et Ranérou. Cette situation serait liée à la baisse des revenus en période de soudure avec la diminution des flux transfrontaliers (Saraya et Kédougou), la hausse des prix des denrées de base qui pourrait entraîner plus de pression sur les moyens d'existence.

Dans les départements où l'EME est en phase minimale (Vélingara, Ziguinchor et Sédhiou), les opportunités offertes par la zone permettraient aux ménages d'avoir des revenus pour la période projetée. En effet, durant cette période, les ménages profitent de la récolte des produits forestiers non ligneux, des agrumes, de la mangue etc.

3. Résumé des facteurs déterminants de dangers et vulnérabilité

Les données sur les feux de brousse et les attaques des ennemies des cultures, ont permis de renseigner les facteurs déterminants dangers et vulnérabilité. Ces preuves sont issues de la collecte de données secondaires auprès de la Direction des Eaux et Forêts Chasse et Conservation des Sols et de la Direction de la Protection des Végétaux.





	SITUATION PROJETÉE				
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	8	28	9	0	0
Population	12 251 238	4 461 411	1 206 111	57177	0

4. Facteurs limitants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

DISPONIBILITÉ :

Les preuves utilisées pour analyser la disponibilité sont : les statistiques agricoles définitives, le bilan fourrager, les produits forestiers non ligneux et la production halieutique.

Les statistiques agricoles définitives de la campagne agricole 2022-2023, indiquent une hausse de la production céréalière de 23% par rapport à la moyenne des 5 dernières années, au niveau national. Concernant les légumineuses, on note une hausse légère (6%) de la production arachidière et une

baisse de 19% sur le niébé.

S'agissant du bilan fourrager (BF), il est déficitaire dans 21 départements sur les 42 suivis. Le déficit est plus accentué au nord notamment dans les départements de Dagana, Podor, et Matam avec respectivement des valeurs de -11,5 %, -24 % et -25%.

Par contre, dans les départements de Koumpentoum, Malem Hodar, Kounghoul, Ranerou, Kanel, Goudiry et Tambacounda, le BF est positif.

La situation halieutique est marquée par une baisse de la production de poisson. Par rapport à la moyenne des 5 dernières années, elle a reculé de 20%.

ACCÈS :

La variation des prix des céréales, des légumineuses et des termes de l'échange bétail/céréales, calculée sur la moyenne des cinq (5) dernières années, la part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales des ménages sont les principales preuves utilisées pour analyser l'accès aux aliments. Dans l'ensemble des départements analysés, on assiste à une hausse des prix des denrées de base, notamment sur le mil souba et le maïs. Dans bon nombre de départements elle dépasse largement les 50%. Le prix des légumineuses également, est en hausse par rapport à la moyenne des 5 dernières années, avec des variations similaires à celles observées sur les céréales.

Ces éléments permettent de comprendre la part importante des dépenses qui est allouée à l'achat de produits alimentaires. En effet, plus de 2 ménages sur 3 (68,3%) au Sénégal consacrent plus de 65% de leurs dépenses à l'alimentation. Ce qui illustre une certaine vulnérabilité économique liée au contexte géopolitique mondiale.

Les variations positives observées sur le prix du bétail depuis quelques années, ne se sont toujours pas estompées. Les termes de l'échange (TDE) bétail/céréales sont en faveur des éleveurs. Dans les zones pastorales les TDE bovin/céréales se situe au-dessus des 40% sauf dans le département de Podor (20%).

UTILISATION Y COMPRIS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE :

Le taux d'accès à l'eau potable, le type de toilette et les sources d'énergies de cuisson sont les preuves ayant servi à apprécier le pilier utilisation. Dans la majorité des départements analysés, les ménages consomment une eau provenant d'une source

d'eau améliorée. L'accès à une source d'eau améliorée est satisfaisant dans la plupart des départements analysés, avec un taux qui dépasse largement 90%. Cependant, il existe encore des départements où l'accès à une source d'eau améliorée demeure problématique. Il s'agit des départements de Goudomp, Kédougou, Oussouye, Ranérou, Salémata, Vélingara et Ziguinchor. Dans ces départements au moins 20% des ménages consomment une eau provenant d'une source d'eau non améliorée.

Au Sénégal un peu plus de 3 ménages sur 10 (35%) utilisent des toilettes non améliorées. Ces ménages vivent dans les départements de Sédhiou, Saraya, Ranérou, Médina Yoro Foulah, Foundiougne, Birkilane, Gossas et Goudiry. L'utilisation de toilette non améliorée est source de maladies.

Stabilité : Les calendriers saisonniers des zones de moyens d'existence (ZME) et la durée des stocks sont les preuves utilisées pour l'analyse de la stabilité. Les calendriers ont été élaborés lors de la réalisation des profils (situation de référence) des zones de moyens d'existence. Les calendriers saisonniers décrivent les différentes activités sur une année de consommation. Ils mettent en exergue les principales activités dans les ZME et les périodes durant lesquelles elles se déroulent. La durée des stocks permet de mesurer le nombre de mois de couverture des besoins sur une année de consommation. Près de 60% des ménages (59,2%) ont un stock qui ne dépasse pas une semaine.



5. Principaux résultats de l'analyse

EN PÉRIODE COURANTE

Les résultats de la période courante, mars à mai 2023 mettent en exergue une situation alimentaire assez satisfaisante, avec **quatorze millions cent dix-sept mille cinq-cent vingt-neuf** (14 117 529) personnes en phase minimale, soit 79% de la population, qui parviennent à couvrir l'essentiel de leurs besoins alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation.

Trois millions soixante-dix-huit mille quatre-cent-dix-huit (3 078 418) personnes sont en phase 2 (sous-pression), soit 17 % de la population analysée. Ces personnes sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires, mais elles sont obligées de recourir à des stratégies d'adaptation, afin de faire face à certaines dépenses non alimentaires.

Le nombre de personnes en phase 3 à 5 (crise à pire), actuellement s'élève à six-cent-soixante-dix-neuf mille huit-cent-quatre-vingt-neuf (679 889), soit 4% de la population. Ces personnes (qui ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate) sont surtout localisées dans les départements de Goudiry, Ranérou, Louga, Saraya, Salémata, Kédougou et Tambacounda.

Par ailleurs, vingt-quatre (24) départements sont en phase minimale et vingt-et-un (21) en phase sous-pression.

EN PÉRIODE PROJÉTÉE

La période projetée, correspond à la soudure juin-juillet-août 2023. La situation pourrait se dégrader, si aucune mesure n'est prise. Le pourcentage de personnes en phase minimale passerait de 79% à 69% soit douze millions deux-cent-cinquante et-un-mille deux-cent-trente-huit (12 251 238) personnes. La population en phase sous-pression, devrait augmenter pour atteindre quatre millions trois-cent-soixante-et-un-mille-quatre-cent-onze (4 361 411) personnes. Celle en phase crise à pire (3 à 5) passerait à un million deux-cent-soixante-trois-mille-deux-cent-quatre-vingt-huit (1 263 288) personnes, ce qui représente 7% de la population analysée.

Les résultats révèlent, également qu'au-delà de l'augmentation du nombre de départements en phase sous-pression, la crise pourrait s'installer dans neuf départements. Il s'agit de Louga, Kebemer, Bambey, Gossas, Tambacounda, Goudiry, Kédougou, Saraya et Salémata.

La probable diminution des stocks, voire leur épuisement total dans certaines localités, combinée à l'inflation galopante des prix des principales denrées de base, des légumineuses et une baisse considérable du disponible fourrager seraient les principales causes de la dégradation de la situation alimentaire des ménages.

6. Méthodologie de l'analyse

L'atelier national d'analyse du cadre harmonisé s'est tenu du 13 au 18 mars 2023 à l'hôtel Hibiscus (Cabrousse). L'ouverture de l'atelier a été marquée par les allocutions de Monsieur Massaoud WILLIAMS du CILSS, de Monsieur Mamadou CISSOKHO président d'honneur du ROPPA, de Monsieur Dièry

GAYE du CNCR et du Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) Monsieur Jean Pierre SENGHOR qui a remercié toutes les personnes présentes à l'ouverture de cet atelier avant de rappeler les résultats attendus au terme des travaux.

Les membres de la CNA-CH ont bénéficié d'un bref rappel sur l'estimation des populations en phase 3 à 5 de la part du coach Massaoud WILLIAMS.

En prélude à la session d'analyse de mars, le SE-CNSA a organisé une rencontre préparatoire au cours de laquelle les preuves à analyser ont été présentées aux membres de la CNA-CH. Ainsi, les représentants des structures productrices de données secondaires et primaires, ont présenté brièvement :

- Les données de biomasse et leurs interprétations, par le Centre de Suivi Écologique (CSE) ;
- Les données de suivi des marchés agricoles et du bétail, par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) ;
- Les résultats de l'outcome analysis et de l'enquête de suivi de la sécurité alimentaire, par le SE-CNSA.

Les analystes ont été répartis en cinq (05) groupes de travail pour les travaux de groupe. La constitution des groupes a respecté la répartition des participants en fonction des expertises nécessaires pour

l'analyse des données tout en tenant compte de l'équilibre entre les nouveaux et les anciens dans les groupes. Le déroulement des travaux par groupe a consisté au remplissage et à l'analyse des données par départements, dans les tableurs. Ainsi, 45 Départements ont été analysés au cours de cette session. Chaque groupe était encadré par un facilitateur membre de la CNA-CH, certifié niveau 2 par le CILSS.

La présentation des résultats des travaux de groupe en plénière a démarré le vendredi 17 mars en début de matinée. Chaque groupe a présenté ses résultats par département avec le phasage et l'estimation des populations. A la suite des présentations, les membres de la CNA-CH ont fait des observations sur le travail des groupes.

A l'issue de la séance plénière, les groupes d'analystes sont retournés dans les salles de commission pour intégrer les observations. L'atelier a été clôturé le samedi 18 mars 2023 par le Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA), après la présentation des résultats provisoires, en présence des partenaires techniques et financiers (PAM, PAFS, DUE) et de la société civile représentée par le CNCR.

7. Difficultés rencontrées dans l'analyse

Les difficultés suivantes ont été notées au cours de l'analyse :

- **La manipulation des nouveaux tableurs d'analyse du CH en particulier par les nouveaux ;**
- **L'indisponibilité des données de nutrition ;**
- **L'insuffisance de données pour l'analyse des départements de la région de Dakar ;**
- **La disponibilité limitée de données pour documenter les facteurs contributifs, notamment de danger et vulnérabilité et d'utilisation ;**
- **Absence de seuil permettant d'apprécier la flambée des prix des denrées de base.**

8. Recommandations

A l'endroit du SE-CNSA et de ses partenaires

- Renforcer les capacités des membres du CNA-CH avant chaque session d'analyse du CH ;
- Adapter la méthodologie de l'enquête de sécurité alimentaire et nutritionnelle, aux réalités urbaines de la région de Dakar.
- Mener des actions pérennes à court terme basées sur les potentialités des zones sous-pression afin de les aider à améliorer leurs conditions de vie pour ne pas basculer en phase crise d'ici la période de soudure ;
- Identifier les ménages pauvres et très pauvres des zones en crise afin d'apporter des appuis différenciés et ciblés ;
- Planifier de façon participative avec les bénéficiaires des activités de résilience ;
- Mener une enquête conjointe sécurité alimentaire, nutrition et résilience avant le CH du mois de novembre 2023 ;

A l'endroit des partenaires

- Accompagner l'État dans la conduite d'une enquête qui permettra de cibler et d'assister les ménages qui sont en situation d'insécurité alimentaire ;
- Assister les ménages pauvres et très pauvres des zones où il y a des populations en crise afin de leur apporter des appuis différenciés et ciblés ;

A l'endroit du CILSS

- Contribuer au renforcement des membres des CNA-CH sur le manuel 3.0 à travers des sessions de formation ;
- Soutenir financièrement le Sénégal dans l'organisation des CH.

1er niveau administratif	2 ^{ème} niveau administratif	3 ^{ème} niveau administratif	Date du cycle	Population totale	Classification de la zone	Pourcentage de ménages affectés par chaque Ph Période :					SITUATION COURANTE					
						Ph 1	Ph 2	Ph 3	Ph 4	Ph 5	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en Ph 3 à 5
Sénégal	Dakar	Dakar	Mars 2023	1 514 796	1	83%	14%	3%	0%	0%	1 257 281	212 071	45 444	-	-	45 444
Sénégal	Dakar	Guediawaye	Mars 2023	435 726	1	87%	9%	4%	0%	0%	379 082	39 215	17 429	-	-	17 429
Sénégal	Dakar	Pikine	Mars 2023	1 547 495	1	85%	13%	2%	0%	0%	1 315 371	201 174	30 950	-	-	30 950
Sénégal	Dakar	Rufisque	Mars 2023	648 577	1	85%	15%	0%	0%	0%	551 290	97 287	-	-	-	-
Sénégal	Diourbel	Bambey	Mars 2023	408 934	2	68%	26%	6%	0%	0%	278 075	106 323	24 536	-	-	24 536
Sénégal	Diourbel	Diourbel	Mars 2023	366 247	1	84%	14%	2%	0%	0%	307 647	51 275	7 325	-	-	7 325
Sénégal	Diourbel	Mbacke	Mars 2023	1 269 590	2	75%	22%	3%	0%	0%	952 193	279 310	38 088	-	-	38 088
Sénégal	Fatick	Fatick	Mars 2023	475 183	2	76%	22%	2%	0%	0%	361 139	104 540	9 504	-	-	9 504
Sénégal	Fatick	Foundiougne	Mars 2023	391 416	1	82%	17%	1%	0%	0%	320 961	66 541	3 914	-	-	3 914
Sénégal	Fatick	Gossas	Mars 2023	134 072	2	75%	22%	3%	0%	0%	100 554	29 496	4 022	-	-	4 022
Sénégal	Kaffrine	Birkelane	Mars 2023	296 796	2	70%	24%	6%	0%	0%	207 757	71 231	17 808	-	-	17 808
Sénégal	Kaffrine	Kaffrine	Mars 2023	286 528	1	89%	10%	1%	0%	0%	255 010	28 653	2 865	-	-	2 865
Sénégal	Kaffrine	Koungheul	Mars 2023	233 574	1	84%	15%	1%	0%	0%	196 202	35 036	2 336	-	-	2 336
Sénégal	Kaffrine	Malem Hodar	Mars 2023	135 284	1	83%	15%	2%	0%	0%	112 286	20 293	2 706	-	-	2 706
Sénégal	Kaolack	Guinguineo	Mars 2023	156 592	2	69%	27%	4%	0%	0%	108 048	42 280	6 264	-	-	6 264
Sénégal	Kaolack	Kaolack	Mars 2023	485 240	1	85%	12%	3%	0%	0%	412 454	58 229	14 557	-	-	14 557
Sénégal	Kaolack	Nioro du Rip	Mars 2023	156 592	2	71%	23%	6%	0%	0%	111 180	36 016	9 396	-	-	9 396
Sénégal	Kedougou	Kedougou	Mars 2023	109 318	2	72%	20%	8%	0%	0%	78 709	21 864	8 745	-	-	8 745
Sénégal	Kedougou	Salemata	Mars 2023	30 783	2	76%	18%	6%	0%	0%	23 395	5 541	1 847	-	-	1 847
Sénégal	Kedougou	Saraya	Mars 2023	70 618	2	62%	27%	11%	0%	0%	43 783	19 067	7 768	-	-	7 768
Sénégal	Kolda	Kolda	Mars 2023	335 670	2	66%	26%	8%	0%	0%	221 542	87 274	26 854	-	-	26 854
Sénégal	Kolda	Medina Yoro Foulah	Mars 2023	379 872	1	82%	14%	4%	0%	0%	311 495	53 182	15 195	-	-	15 195
Sénégal	Kolda	Velingara	Mars 2023	188 425	1	82%	15%	3%	0%	0%	154 509	28 264	5 653	-	-	5 653
Sénégal	Louga	Kebemer	Mars 2023	341 609	2	64%	26%	10%	0%	0%	218 630	88 818	34 161	-	-	34 161
Sénégal	Louga	Linguere	Mars 2023	310 363	2	69%	29%	2%	0%	0%	214 150	90 005	6 207	-	-	6 207
Sénégal	Louga	Louga	Mars 2023	492 091	2	65%	21%	13%	1%	0%	319 859	103 339	63 972	4 921	-	68 893
Sénégal	Matam	Kanel	Mars 2023	396 800	1	81%	16%	3%	0%	0%	321 408	63 488	11 904	-	-	11 904
Sénégal	Matam	Matam	Mars 2023	74 686	2	74%	21%	4%	1%	0%	55 268	15 684	2 987	747	-	3 734
Sénégal	Matam	Ranerou	Mars 2023	347 290	2	56%	34%	10%	0%	0%	194 482	118 079	34 729	-	-	34 729
Sénégal	Saint Louis	Dagana	Mars 2023	313 810	2	78%	15%	7%	0%	0%	244 772	47 072	21 967	-	-	21 967
Sénégal	Saint Louis	Podor	Mars 2023	481 373	1	86%	13%	1%	0%	0%	413 981	62 578	4 814	-	-	4 814
Sénégal	Saint Louis	Saint Louis	Mars 2023	384 962	1	83%	14%	3%	0%	0%	319 518	53 895	11 549	-	-	11 549
Sénégal	Sedhiou	Boukiling	Mars 2023	211 857	2	74%	22%	3%	1%	0%	156 774	46 609	6 356	2 119	-	8 474
Sénégal	Sedhiou	Goudomp	Mars 2023	203 789	1	88%	12%	0%	0%	0%	179 334	24 455	-	-	-	-
Sénégal	Sedhiou	Sedhiou	Mars 2023	218 526	1	86%	12%	2%	0%	0%	187 932	26 223	4 371	-	-	4 371
Sénégal	Tambacounda	Bakel	Mars 2023	198 047	1	81%	15%	4%	0%	0%	160 418	29 707	7 922	-	-	7 922
Sénégal	Tambacounda	Goudiry	Mars 2023	157 979	2	64%	26%	10%	0%	0%	101 107	41 075	15 798	-	-	15 798
Sénégal	Tambacounda	Koumpentoum	Mars 2023	163 791	1	83%	17%	0%	0%	0%	135 947	27 844	-	-	-	-
Sénégal	Tambacounda	Tambacounda	Mars 2023	426 656	2	65%	25%	10%	0%	0%	277 326	106 664	42 666	-	-	42 666
Sénégal	Thies	Mbour	Mars 2023	875 280	2	73%	21%	6%	0%	0%	638 954	183 809	52 517	-	-	52 517
Sénégal	Thies	Thies	Mars 2023	873 888	1	86%	12%	2%	0%	0%	751 544	104 867	17 478	-	-	17 478
Sénégal	Thies	Tivaouane	Mars 2023	591 703	1	90%	8%	2%	0%	0%	532 533	47 336	11 834	-	-	11 834
Sénégal	Ziguinchor	Bignona	Mars 2023	346 814	1	87%	12%	1%	0%	0%	301 728	41 618	3 468	-	-	3 468
Sénégal	Ziguinchor	Oussouye	Mars 2023	66 371	1	84%	15%	1%	0%	0%	55 752	9 956	664	-	-	664
Sénégal	Ziguinchor	Ziguinchor	Mars 2023	340 924	1	81%	15%	4%	0%	0%	276 148	51 139	13 637	-	-	13 637

1er niveau administratif	2 ^{ème} niveau administratif	3 ^{ème} niveau administratif	Date du cycle	Population totale	Classification de la zone projetée	Pourcentage de ménages affectés par chaque Ph					SITUATION PROJETEE					
						Période :					Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
						Ph 1	Ph 2	Ph 3	Ph 4	Ph 5						
Sénégal	Dakar	Dakar	Mars 2023	1 514 796	2	70%	25%	5%	0%	0%	1 060 357	378 699	75 740	-	-	75 740
Sénégal	Dakar	Guediawaye	Mars 2023	435 726	1	82%	12%	6%	0%	0%	357 295	52 287	26 144	-	-	26 144
Sénégal	Dakar	Pikine	Mars 2023	1 547 495	2	77%	20%	3%	0%	0%	1 191 571	309 499	46 425	-	-	46 425
Sénégal	Dakar	Rufisque	Mars 2023	648 577	1	82%	17%	1%	0%	0%	531 833	110 258	6 486	-	-	6 486
Sénégal	Diourbel	Bambey	Mars 2023	408 934	3	44%	34%	19%	3%	0%	179 931	139 038	77 697	12 268	-	89 965
Sénégal	Diourbel	Diourbel	Mars 2023	366 247	2	75%	21%	4%	0%	0%	274 685	76 912	14 650	-	-	14 650
Sénégal	Diourbel	Mbacke	Mars 2023	1 269 590	2	70%	25%	5%	0%	0%	888 713	317 398	63 480	-	-	63 480
Sénégal	Fatick	Fatick	Mars 2023	475 183	2	70%	26%	4%	0%	0%	332 628	123 548	19 007	-	-	19 007
Sénégal	Fatick	Foundiougne	Mars 2023	391 416	2	74%	24%	2%	0%	0%	289 648	93 940	7 828	-	-	7 828
Sénégal	Fatick	Gossas	Mars 2023	134 072	3	49%	29%	21%	1%	0%	65 693	38 881	28 155	1 341	-	29 496
Sénégal	Kaffrine	Birkelane	Mars 2023	296 796	2	64%	28%	8%	0%	0%	189 949	83 103	23 744	-	-	23 744
Sénégal	Kaffrine	Kaffrine	Mars 2023	286 528	2	70%	26%	4%	0%	0%	200 570	74 497	11 461	-	-	11 461
Sénégal	Kaffrine	Koungheul	Mars 2023	233 574	2	67%	30%	3%	0%	0%	156 495	70 072	7 007	-	-	7 007
Sénégal	Kaffrine	Malem Hodar	Mars 2023	135 284	2	73%	22%	5%	0%	0%	98 757	29 762	6 764	-	-	6 764
Sénégal	Kaolack	Guinguineo	Mars 2023	156 592	2	63%	30%	7%	0%	0%	98 653	46 978	10 961	-	-	10 961
Sénégal	Kaolack	Kaolack	Mars 2023	485 240	2	77%	19%	4%	0%	0%	373 635	92 196	19 410	-	-	19 410
Sénégal	Kaolack	Nioro du Rip	Mars 2023	156 592	2	66%	27%	7%	0%	0%	103 351	42 280	10 961	-	-	10 961
Sénégal	Kedougou	Kedougou	Mars 2023	109 318	3	50%	27%	22%	1%	0%	54 659	29 516	24 050	1 091	-	25 143
Sénégal	Kedougou	Salemata	Mars 2023	30 783	3	53%	26%	21%	0%	0%	16 315	8 004	6 464	-	-	6 464
Sénégal	Kedougou	Saraya	Mars 2023	70 618	3	41%	35%	21%	3%	0%	28 953	24 716	14 830	2 119	-	16 948
Sénégal	Kolda	Kolda	Mars 2023	335 670	2	60%	30%	10%	0%	0%	201 402	100 701	33 567	-	-	33 567
Sénégal	Kolda	Medina Yoro Foulah	Mars 2023	379 872	2	60%	34%	6%	0%	0%	227 923	129 156	22 792	-	-	22 792
Sénégal	Kolda	Velingara	Mars 2023	188 425	1	85%	13%	2%	0%	0%	160 161	24 495	3 769	-	-	3 769
Sénégal	Louga	Kebemer	Mars 2023	341 609	3	48%	30%	21%	1%	0%	163 972	102 483	71 738	3 416	-	75 154
Sénégal	Louga	Linguere	Mars 2023	310 363	2	60%	35%	5%	0%	0%	186 218	108 627	18 518	-	-	18 518
Sénégal	Louga	Louga	Mars 2023	492 091	3	46%	29%	22%	3%	0%	226 362	142 706	108 260	14 763	-	123 023
Sénégal	Matam	Kanel	Mars 2023	396 800	2	68%	25%	6%	1%	0%	269 824	99 200	23 808	3 968	-	27 776
Sénégal	Matam	Matam	Mars 2023	74 686	2	66%	26%	6%	2%	0%	49 293	19 418	4 481	1 494	-	5 975
Sénégal	Matam	Ranerou	Mars 2023	347 290	2	45%	39%	15%	1%	0%	156 281	135 443	52 094	3 473	-	55 566
Sénégal	Saint Louis	Dagana	Mars 2023	313 810	1	86%	10%	4%	0%	0%	269 877	31 381	12 552	-	-	12 552
Sénégal	Saint Louis	Pedor	Mars 2023	481 373	2	61%	35%	4%	0%	0%	293 638	168 481	19 255	-	-	19 255
Sénégal	Saint Louis	Saint Louis	Mars 2023	384 962	1	81%	15%	4%	0%	0%	311 819	57 744	15 398	-	-	15 398
Sénégal	Sedhiou	Boukilling	Mars 2023	211 857	2	66%	26%	6%	2%	0%	139 826	55 083	12 711	4 237	-	16 949
Sénégal	Sedhiou	Goudomp	Mars 2023	203 789	1	84%	16%	0%	0%	0%	171 183	32 606	-	-	-	-
Sénégal	Sedhiou	Sedhiou	Mars 2023	218 526	2	75%	21%	4%	0%	0%	163 895	45 890	8 741	-	-	8 741
Sénégal	Tambacou nda	Bakel	Mars 2023	198 047	2	61%	30%	9%	0%	0%	120 809	59 414	17 824	-	-	17 824
Sénégal	Tambacou nda	Goudiry	Mars 2023	157 979	3	49%	30%	18%	3%	0%	77 410	47 394	28 436	4 739	-	33 176
Sénégal	Tambacou nda	Koumpentoum	Mars 2023	163 791	2	75%	22%	3%	0%	0%	122 843	36 034	4 914	-	-	4 914
Sénégal	Tambacou nda	Tambacounda	Mars 2023	426 656	3	51%	27%	21%	1%	0%	217 595	115 197	89 598	4 267	-	93 864
Sénégal	Thies	Mbour	Mars 2023	875 280	2	62%	28%	10%	0%	0%	542 674	245 078	87 578	-	-	87 578
Sénégal	Thies	Thies	Mars 2023	873 888	2	71%	25%	4%	0%	0%	620 460	218 472	34 956	-	-	34 956
Sénégal	Thies	Tivaouane	Mars 2023	591 703	2	76%	21%	3%	0%	0%	449 694	124 258	17 751	-	-	17 751
Sénégal	Ziguinchor	Bignona	Mars 2023	346 814	1	82%	16%	2%	0%	0%	284 387	55 490	6 936	-	-	6 936
Sénégal	Ziguinchor	Oussouye	Mars 2023	66 371	2	76%	21%	3%	0%	0%	50 442	13 938	1 991	-	-	1 991
Sénégal	Ziguinchor	Ziguinchor	Mars 2023	340 924	1	82%	15%	3%	0%	0%	279 558	51 139	10 228	-	-	10 228



Partenaires de l'analyse



Le Cadre Harmonisé en images





RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—
PRIMATURE



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
Point E, Rue de Fatick x Bd du Sud, Immeuble Abdoulaye Seck, 3, 4 & 5èmes étages
Dakar, BP 27 161, Tel: + 221 33 865 30 35, mail: SE-CNSA@SE-CNSA.sn

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, C'EST AGIR MAINTENANT !